



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

femmes

Question écrite n° 18359

Texte de la question

M. Gilbert Sauvan attire l'attention de Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur le respect de la laïcité pour les femmes dans la pratique du sport. Récemment les instances internationales ont accepté que des femmes musulmanes portent des vêtements imposés par les autorités de leur pays lors d'activités sportives. Il s'agit d'une grave atteinte à la dignité des femmes tout à fait contraire aux valeurs du sport. Celui-ci doit assurer la transmission de valeurs universelles tel que l'égalité et la dignité de tout être humain ou encore la laïcité. Il est nécessaire de s'assurer que les compétitions internationales ne créent pas des exceptions qui auraient pour conséquence le développement de pratiques discriminatoires à tous les échelons du sport. Il lui demande donc d'interagir auprès des instances internationales pour défendre le caractère universel du sport et de conserver, pour seule distinction entre les sportifs, l'excellence dans leur domaine.

Texte de la réponse

La position du Gouvernement est claire : on ne porte pas de voile pour faire du sport. Un terrain de football, un stade, un gymnase, un dojo ne sont pas des lieux d'expression politique ou religieuse. Ce sont des lieux de neutralité où doivent primer les valeurs du sport : l'égalité, la fraternité, l'impartialité, l'apprentissage du respect de l'arbitre, de soi-même et de celui d'autrui. Il appartient donc au mouvement sportif français de faire en sorte que les règlements respectent ces valeurs, tout en garantissant l'absence de discrimination et une stricte égalité hommes-femmes. En effet, nul ne doit être écarté de la pratique sportive en raison de ses opinions religieuses ou politiques. Le sport est un formidable levier d'intégration, de lutte contre l'échec scolaire, d'émancipation et de réduction des inégalités sociales et culturelles. Le Gouvernement et l'ensemble des acteurs du monde sportif restent vigilants, mobilisés et déterminés à empêcher que le sport ne devienne un lieu de tensions, de sexisme ou d'exclusion.

Données clés

Auteur : [M. Gilbert Sauvan](#)

Circonscription : Alpes-de-Haute-Provence (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18359

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 février 2013](#), page 1500

Réponse publiée au JO le : [9 avril 2013](#), page 3951